

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2021
DELIBERATION N° DE-2021-105

L'an deux mil vingt et un, le 3 juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, Mme BENSOUSSAN (à partir de 18h07), Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN (à partir de 19h14), Mme LIOUSSE (jusqu'à 20h10), Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LOUPIEN-SUARES à Mme CASTEL ; M. SEVILLA à Mme HARDOUIN-TORRE ; Mme ZITTEL à Mme DUHART ; M. ESTEBAN à M. ABADIE (jusqu'à 19h14) ; Mme LIOUSSE à Mme BROCARD (à partir de 20h10).

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN (jusqu'à 18h07, délibération n°7).

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET : FINANCES – Exercice 2020 - Budget annexe des Fêtes traditionnelles et de la temporada - Compte administratif.

L'exécution budgétaire 2020 se présente de la manière suivante :

	Crédits votés	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes de fonctionnement	83 000 €	69 333,23 €	
Dépenses de fonctionnement	83 000 €	69 333,23 €	
Résultat antérieur reporté		0 €	
Résultat de fonctionnement cumulé		0 €	

L'annulation de l'édition 2020 des fêtes traditionnelles et de la temporada en raison de la crise sanitaire a limité les prévisions et réalisations de ce budget annexe aux seules dépenses et recettes réalisées au cours du premier trimestre.

Il est rappelé que les mouvements comptables sont répartis sur deux fonctions de la nomenclature M 14 : la fonction 024 « Fêtes et cérémonies » pour les fêtes traditionnelles et la fonction 33 « Culture » pour la temporada, de sorte que chacune de ces activités est bien identifiée budgétairement.

Pour les fêtes traditionnelles, les dépenses s'élèvent à 21 K€ et correspondent principalement aux dépenses d'organisation du concours de l'affiche 2020 ainsi qu'à quelques achats et prestations.

Leur financement est assuré par des recettes exceptionnelles pour un montant de 14 K€ (remboursement sur des dépenses 2019, notamment d'électricité) et par une subvention d'équilibre du budget principal pour le solde soit 7 K€.

Pour la temporada, les dépenses représentent 48 K€ et comprennent certaines charges fixes, dont la rémunération du mandataire chargé de l'organisation des spectacles au titre des prestations réalisées avant le début de la crise sanitaire, ainsi que la participation à l'Union des Villes taurines de France et le remboursement des billets de corridas vendus.

Les recettes constatées relevant de l'activité taurine, en particulier la billetterie, atteignent 18 K€ et sont complétées par la subvention du budget principal à hauteur de 30 K€.

Pour chacune des activités, le montant des recettes de l'exercice correspond exactement à celui des dépenses comptabilisées ; le résultat de fonctionnement de ce budget annexe est ainsi nul.

Conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2020 du budget annexe des fêtes traditionnelles et de la temporada ci-joint et tel que présenté ci-avant.

Voté sous la présidence de Mme DURRUTY.
M. ETCHEGARAY ne prend pas part au vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Non-participation au vote : 10, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne
Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services 2